

RCS : DAX Code greffe : 4001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DAX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00077 Numéro SIREN : 494 423 387 Nom ou dénomination : MOANA

Ce dépôt a été enregistré le 22/08/2019 sous le numéro de dépôt 3466

MOANA
Société à responsabilité limitée
Au capital de 230 378 euros
Siège social : 124, Route de Bayonne
40990 ST PAUL LES DAX
494.423.387 RCS DAX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 AVRIL 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2018

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2018 s'élevant à 1 324,40 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 324,40 euros

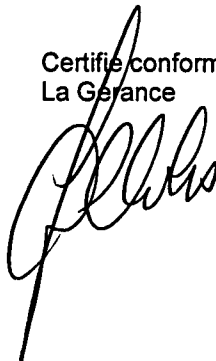
Au compte « Report à Nouveau » 1 324,40 euros
à l'absorption des pertes antérieures

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 avril 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



RAGE Experts-comptables Janvier 2019

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. MOANA		Néant ☐
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 230 378...)	DA	230 378	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	13 151	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(3 661)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 324	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (II)	DL	241 193	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	359 171	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	822 105	
	Dettes fiscales et sociales	DY	118 495	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	5 840	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	1 305 611		
	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 546 804	
RENVOLS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 305 611		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EI	67 899		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

22

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (Article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. MOANA

Néant ☐ *

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	8 051 094	FB		FC	8 051 094	
	Production vendue	biens *	FD	1 184	FE		FF	1 184
			services *	FG	18 077	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	8 070 355	FK		FL	8 070 355	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	21 548	
	Autres produits (1) (11)					FQ	100	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	8 092 003
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	6 751 061	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(30 184)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	640 057	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	29 459	
	Salaires et traitements *					FY	533 092	
	Charges sociales (10)					FZ	130 810	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	29 847	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)					GE	821	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	8 084 964
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	7 039	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	14 866	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	14 866	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(14 866)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(7 827)	

BC

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. MOANA		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	9 706		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	9 706		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	555		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	555		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	9 151	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	8 101 709	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	8 100 385	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 324	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	21 429	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	495	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
REMBOURSEMENT AGIOS		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
PENALITE ET AMENDES		555	6 465			
REGULARISATION COMPTES			1 042			
INDEMNITE A RECEVOIR SUITE PRUD HOMME			2 200			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs			

SAGE Experts-comptables Janvier 2018

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} novembre 2017 au 31 octobre 2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2018 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 25 997 €.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de reconstitution de leur fonds de roulement.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.



4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

En outre, l'entreprise a opté pour l'incorporation au coût d'entrée des immobilisations corporelles et incorporelles des frais d'acquisition d'immobilisations.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq 3,65$ M€ ; chiffre d'affaires $\leq 7,3$ M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé à la date de clôture, en complément d'inventaires tournants réguliers. La valeur du stock est déterminée par l'intermédiaire du progiciel du magasin.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable et lorsque le risque d'irrecouvrabilité est avéré : créances validées comme douteuses et de plus de 90 jours.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêt et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

pa



Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Le Montant total des Indemnités de Fin de carrière estimé est de 31 251 €.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31/10/2018 est de 1.53 % ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.

pc



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 550 121 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	550 121		550 121	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	550 121		550 121	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 912 470 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	550 121			550 121
Immobilisations corporelles	345 928	11 748		357 676
Immobilisations financières	4 673			4 673
TOTAL	900 721	11 748		912 470

Amortissements et dépréciations d'actif = 320 374 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	290 527	29 847		320 374
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	290 527	29 847		320 374

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	550 121	0	550 121	Non amortiss.
Inst.tech.mat.out.industr	133 152	118 539	14 613	de 3 à 5 ans
Aai divers	221 030	198 472	22 559	de 3 à 7 ans
Materiel de transport	128	128	0	de 1 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	2 866	2 736	130	Non amortiss.
Mobilier	500	500	0	5 ans
TOTAL	907 797	320 374	587 422	

pu



Etat des créances = 245 607 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 673		4 673
Actif circulant & charges d'avance	240 934	240 934	
TOTAL	245 607	240 934	4 673

Dépréciations = 8 613 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	8 732				8 613
Comptes financiers					
TOTAL	8 732				8 613

Produits à recevoir par postes du bilan = 52 242 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	32 038
Autres créances	20 204
Disponibilités	
TOTAL	52 242

Charges constatées d'avance = 9 025 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

DL



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 230 378 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	907	254.00	230 378
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	907	254.00	230 378

Etat des dettes = 1 305 611 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	359 171	359 171		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	822 105	822 105		
Dettes fiscales & sociales	118 495	118 495		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	5 840	5 840		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 305 611	1 305 611		

Charges à payer par postes du bilan = 182 842 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	71
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	113 369
Dettes fiscales & sociales	69 401
Autres dettes	
TOTAL	182 842



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 8 070 355 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	8 051 094	99 %
Ventes de produits résiduels	1 184	0. %
Prestations de services	27 427	0. %
Rabais, remises & ristournes accord	-9 351	-0 %
TOTAL	8 070 355	100.00 %

pc



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 52 242 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Avd pft(418100)	1 617
Avd direct(418200)	25 044
Avd livraison(418500)	2 442
Avd ristourne concept(418600)	2 935
TOTAL	32 038

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur debiteurs (409800)	6 516
13eme mois(428700)	4 158
Prime 13eme mois gerant(428710)	750
Ch. soc. 13eme mois(438700)	2 080
Etat produits a recevoir(448700)	6 700
TOTAL	20 204

Charges constatées d'avance = 9 025 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses (486060)	9 025
TOTAL	9 025

Charges à payer = 182 842 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Interets courus sur emp.e(168840)	71
TOTAL	71

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues (408100)	48 628
Factures a recevoir aquilon(408110)	64 741
TOTAL	113 369



S.A.R.L. MOANA
Comptes Annuels au 31/10/2018

PAGE 22

Dettes fiscales et sociales		Montant
Provision prime activite(428100)		1 506
Provisions conges payees(428200)		37 926
Prime precarite(428340)		691
Charg. soc /prov prime(438100)		584
Charg. soc./prov cp(438200)		14 708
Charge soc./prime precarite(438340)		269
Rs(438610)		1 387
Loi madelin(438640)		300
Cet(448610)		3 959
Taxe apprentissage(448620)		1 910
Formation(448630)		4 117
Taxe grde surface(448655)		950
Taxe vehicule de ste(448670)		903
Taxe publicite(448690)		192
TOTAL		69 401



ENGAGEMENTS HORS BILAN

L'entreprise a couvert très partiellement ses engagements en matière de retraite auprès d'une compagnie d'assurances externe.
Faute d'abondement récent, le montant non couvert à ce jour par le contrat est de 31 250 €.

MOANA

SARL au capital de 230 378 €
Siège social : 124 Route de Bayonne
40990 SAINT PAUL LES DAX

RCS DAX 494 423 387

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/10/2018

Aux Associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL MOANA relatifs à l'exercice clos le 31/10/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SARL MOANA à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} novembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes

auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures

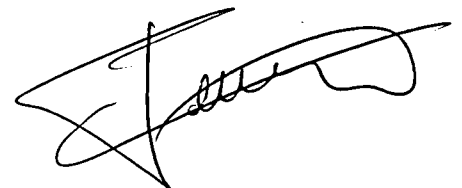
d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CASTANET TOLOSAN, le 10 Avril 2019

Le Commissaire aux comptes

MARIE CLAIRE RENOUVIN





BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/10/2018 (12 mois)			31/10/2017 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial	550 121		550 121	550 121
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.	133 152	118 539	14 613	4 616
Autres immobilisations corporelles	224 524	201 836	22 689	50 784
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 673		4 673	4 673
ACTIF IMMOBILISE	912 470	320 374	592 095	610 194
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	556 435		556 435	526 251
Avances & acomptes versés sur commandes	10 113		10 113	5 842
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	122 591	8 613	113 978	152 086
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	4 908		4 908	4 058
Organismes sociaux	2 080		2 080	1 252
Etat, impôts sur les bénéfices	48 682		48 682	45 813
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	36 720		36 720	13 730
Autres	16 928		16 928	16 615
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	155 840		155 840	181 836
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	9 025		9 025	6 188
ACTIF CIRCULANT	963 322	8 613	954 709	953 672
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 875 791	328 987	1 546 804	1 563 866

7/12



BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	31/10/2018 (12 mois)	31/10/2017 (12 mois)
Capital social ou individuel	230 378	230 378
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	13 151	13 151
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-3 661	-28 952
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 324	25 291
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	241 193	239 869
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	291 272	287 569
Découverts, concours bancaires	67 899	44 435
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	822 105	895 837
Personnel	44 431	38 988
Organismes sociaux	57 316	40 426
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 212	2 771
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	12 536	8 928
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 840	5 043
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 305 611	1 323 997
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 546 804	1 563 866

7/12



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/10/2018 (12 mois)	31/10/2017 (12 mois)
Ventes de marchandises	8 051 094		8 051 094	7 702 441
Production vendue biens	1 184		1 184	1 010
Production vendue services	18 077		18 077	7 875
Chiffres d'affaires Nets	8 070 355		8 070 355	7 711 326
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			21 548	21 097
Autres produits			100	439
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			8 092 003	7 732 862
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			6 751 061	6 298 922
Variation de stock (marchandises)			-30 184	42 495
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			640 057	639 194
Impôts, taxes et versements assimilés			29 459	30 294
Salaires et traitements			533 092	504 090
Charges sociales			130 810	125 798
Dotations aux amortissements sur immobilisations			29 847	41 130
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				119
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			821	3 026
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			8 084 964	7 685 068
RESULTAT EXPLOITATION			7 039	47 794
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			14 866	22 433
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			14 866	22 433
RESULTAT FINANCIER			-14 866	-22 433
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-7 827	25 361



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/10/2018 (12 mois)	31/10/2017 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 706	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 706	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	555	70
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	555	70
RESULTAT EXCEPTIONNEL	9 151	-70
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	8 101 709	7 732 862
TOTAL DES CHARGES	8 100 385	7 707 571
RESULTAT NET	1 324	25 291
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} novembre 2017 au 31 octobre 2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2018 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 25 997 €.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de reconstitution de leur fonds de roulement.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.



4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

En outre, l'entreprise a opté pour l'incorporation au coût d'entrée des immobilisations corporelles et incorporelles des frais d'acquisition d'immobilisations.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq 3,65$ M€ ; chiffre d'affaires $\leq 7,3$ M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé à la date de clôture, en complément d'inventaires tournants réguliers. La valeur du stock est déterminée par l'intermédiaire du progiciel du magasin.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable et lorsque le risque d'irrecouvrabilité est avéré : créances validées comme douteuses et de plus de 90 jours.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêt et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.



Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Le Montant total des Indemnités de Fin de carrière estimé est de 31 251 €.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31/10/2018 est de 1.53 % ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 550 121 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	550 121		550 121	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	550 121		550 121	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 912 470 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	550 121			550 121
Immobilisations corporelles	345 928	11 748		357 676
Immobilisations financières	4 673			4 673
TOTAL	900 721	11 748		912 470

Amortissements et dépréciations d'actif = 320 374 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	290 527	29 847		320 374
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	290 527	29 847		320 374

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	550 121	0	550 121	Non amortiss.
Inst.tech.mat.out.industr	133 152	118 539	14 613	de 3 à 5 ans
Aai divers	221 030	198 472	22 559	de 3 à 7 ans
Materiel de transport	128	128	0	de 1 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	2 866	2 736	130	Non amortiss.
Mobilier	500	500	0	5 ans
TOTAL	907 797	320 374	587 422	



Etat des créances = 245 607 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 673		4 673
Actif circulant & charges d'avance	240 934	240 934	
TOTAL	245 607	240 934	4 673

Dépréciations = 8 613 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	8 732				8 613
Comptes financiers					
TOTAL	8 732				8 613

Produits à recevoir par postes du bilan = 52 242 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	32 038
Autres créances	20 204
Disponibilités	
TOTAL	52 242

Charges constatées d'avance = 9 025 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

nd



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 230 378 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	907	254.00	230 378
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	907	254.00	230 378

Etat des dettes = 1 305 611 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	359 171	359 171		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	822 105	822 105		
Dettes fiscales & sociales	118 495	118 495		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	5 840	5 840		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 305 611	1 305 611		

Charges à payer par postes du bilan = 182 842 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	71
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	113 369
Dettes fiscales & sociales	69 401
Autres dettes	
TOTAL	182 842



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 8 070 355 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	8 051 094	99 %
Ventes de produits résiduels	1 184	0. %
Prestations de services	27 427	0. %
Rabais, remises & ristournes accord	-9 351	-0 %
TOTAL	8 070 355	100.00 %



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 52 242 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Avd pft(418100)	1 617
Avd direct(418200)	25 044
Avd livraison(418500)	2 442
Avd ristourne concept(418600)	2 935
TOTAL	32 038

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur debiteurs (409800)	6 516
13eme mois(428700)	4 158
Prime 13eme mois gerant(428710)	750
Ch. soc. 13eme mois(438700)	2 080
Etat produits a recevoir(448700)	6 700
TOTAL	20 204

Charges constatées d'avance = 9 025 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses (486060)	9 025
TOTAL	9 025

Charges à payer = 182 842 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Interets courus sur emp.e(168840)	71
TOTAL	71

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues (408100)	48 628
Factures a recevoir aquilon(408110)	64 741
TOTAL	113 369

9/10



S.A.R.L. MOANA
Comptes Annuels au 31/10/2018

PAGE 22

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision prime activite(428100)	1 506
Provisions conges payees(428200)	37 926
Prime precarite(428340)	691
Charg. soc /prov prime(438100)	584
Charg. soc./prov cp(438200)	14 708
Charge soc./prime precarite(438340)	269
Rsi(438610)	1 387
Loi madelin(438640)	300
Cet(448610)	3 959
Taxe apprentissage(448620)	1 910
Formation(448630)	4 117
Taxe grde surface(448655)	950
Taxe vehicule de ste(448670)	903
Taxe publicite(448690)	192
TOTAL	69 401

nd



ENGAGEMENTS HORS BILAN

L'entreprise a couvert très partiellement ses engagements en matière de retraite auprès d'une compagnie d'assurances externe.
Faute d'abondement récent, le montant non couvert à ce jour par le contrat est de 31 250 €.